

SESSION 2015

Bulletin d'inscription valant convention

À nous retourner à l'attention de Ouiza Belamri Sadi Haddad
- Par courrier : Admical - 6 boulevard Saint-Denis - 75010 Paris
- Par fax : 01 42 55 71 32
- Par e-mail : institut@admical.org

Pour les porteurs de projets

☐ [1]J'ai pris connaissance des conditions générales de ventes

Participant : ☐ Mme ☐ M.

Nom.. Prénom ....
Fonction ....
Tél. .... Fax..
E-mail .... Raison sociale..
Adresse..
Code postal .... Ville ....
Dossier d'inscription suivi par (si différent)
Tél. .... Fax..
E-mail ....
Siret.. N° TVA intracommunautaire ....
Secteur d'activité .... Code Naf ....

Choix de la formation :

☐ Mécénat d'entreprise : mode d'emploi	Tarif :	Date : ....
☐ Développer votre offre de partenariat : le mécénat collectif	Tarif :	Date : ....
☐ Personnes publiques et mécénat : maîtriser les enjeux	Tarif :	Date : ....

☐ Offre Admical Pro
Bénéficiez de 5% de réduction sur le Répertoire du mécénat 2014, l'outil incontournable de la recherche de fonds et de deux numéros gratuits du magazine mécènes, soit 85,50ú TTC* ¨ ajouter au prix de la formation.

Economisez les frais de livraison ! Les publications seront à récupérer sur place au moment de votre formation.

Conditions de réglement :

☐ J'effectue mon règlement par chèque d'un montant de ....
(à l'ordre d'Admical)
☐ J'effectue mon règlement par virement bancaire d'un montant de ....
(virement à notre compte BNP Paribas N° 30004 00804 00010222211 36)
☐ Le règlement sera effectué par un organisme collecteur (Agefos, OPCA...) : ....
Déclaration d'activité de formation n° 11 75 35 782 75
☐ Paiement par mandat administratif

Contact ....
Raison sociale ....
Adresse ....
Code postal .... Ville ....
Dossier d'inscription suivi par (si différent) ....
Tél. .... Fax ....

Facturation :

Établissement à facturer (si différent) ....
Adresse de facturation (si différente) ....
....
Contact ....

À

Le

La signature du présent bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente.

Nom - Fonction
Signature[1]

Cachet[1]

[1] Mentions obligatoires
[2] Offre réservée aux organismes sans but lucratif, aux étudiants et aux demandeurs d'emplois
*TVA à 20 % pour les formations et 5.5% pour les publications



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Inscription

Votre demande d'inscription nécessite l'envoi du bulletin d'inscription par fax, courrier ou email.

Nous définissons pour chaque formation un nombre minimum et maximum de participants ; les inscriptions pour la session cessent d'être retenues quand le nombre maximum est atteint. Les inscriptions réglées sont retenues en priorité.

Tarifs et règlement

Les prix de nos formations sont indiqués. Tout stage commencé est dû en totalité. Le dossier pédagogique est inclus dans le tarif de la formation.

Votre règlement peut être effectué par virement à un compte (BNP PariBas N° 30004 00804 00010222211 36) ou par chèque à l'ordre d'Admical. En cas de règlement de l'inscription par un organisme collecteur (OPCA, agefos…), l'entreprise, solidairement débitrice, doit lui transmettre la demande de prise en charge avant le début de la formation.
Le numéro d'activité de formation d'Admical est le N° 11 75 35 782 75.
La demande doit figurer sur le bulletin d'inscription.
En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera facturée au participant.
Une facture vous sera délivrée à l'issue de la formation.

Accusé de réception et confirmation

Dès réception du bulletin d'inscription, nous accusons réception de votre inscription et vous envoyons une convention de formation.
Cet accusé de réception ne vaut pas confirmation de la tenue de la formation.

Annulation - report - remplacement

Toute annulation doit être formulée par écrit.
Pour toute annulation à partir du 10e jour ouvré précédent la date de la formation, 50% du prix de la formation sera exigible à titre d'indemnités forfaitaires. Pour toute annulation à partir du 5e jour ouvré précédent la date de la formation, l'intégralité du prix de la formation sera exigible à titre d'indemnités forfaitaires. Ce dédit ne pourra s'imputer au titre de la formation professionnelle continue.
Admical se réserve le droit de supprimer ou de reporter une session avant sa date. Dans ce cas, nous procédons au remboursement de la totalité des droits d'inscription, sans autre indemnité (réservation de transport, hôtel...).
Le participant garde la liberté de se faire remplacer sans frais par une autre personne, dont il doit nous communiquer le nom par écrit, au minimum 2 jours avant la formation.